

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 NOTE SYNTHÉTIQUE

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 12 janvier 2022, le Bureau syndical déplafonne les aides pour les études de substitution aux énergies fossiles ainsi que sa participation aux études de faisabilité menées pour la réalisation d'une chaufferie bois avec/ou sans réseau de chaleur. Il décide également la gratuité, pour les communes sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCFE, du service de financement partagé pour les projets visant la maîtrise de l'énergie.

Le 30 mars 2022, le Bureau syndical accepte l'élargissement du groupement de commandes pour l'acquisition de transformateurs, dont il est coordonnateur, au SDED 52 et au SYDED 25. Il valide également l'adhésion du Syndicat au groupement d'achat de granulés bois dont le SYDED 25 est coordonnateur.

Le même jour, il approuve la candidature portée par le SIED 39 au nom de l'ensemble des syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté pour la mise en place d'un réseau régional de conseillers à destination des collectivités pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques.

Au cours de la même séance, il adopte un protocole d'intention avec GRDF visant à favoriser l'émergence des usages du GNV et BioGNV sur le territoire du SIED 70.

Le Comité syndical du 07 avril 2022 accepte la reprise de compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » par la commune de VAUVILLERS. Au cours de la séance suivante, il acceptera le transfert de cette compétence de la part des communes de Apremont et Coisevaux.

Le même jour, il acte du déplacement du siège social du Syndicat au 1 rue Max Devaux à VESOUL. Il validera le 30 novembre suivant la vente de l'ancien bâtiment situé au 20 avenue des rives du lac à VAIVRE-et-MONTOILLE pour un montant de 379 000 € net vendeur.

Enfin, par 2 délibérations du 7 avril 2022, les délégués rejettent les conclusions du compte rendu annuel d'activités d'Enedis sur la partie patrimoniale et demandent à la SICAE EST de constituer les droits du concédant et l'immobilisation

des ouvrages financés par les tiers et le concédant à partir d'éléments partagés avec le Syndicat.

Lauréats du concours national « Les Écoloustics » relayé par le SIED 70, les 21 élèves de la classe de CM1 / CM2 de l'école de Vauvillers se sont déplacés à Paris le 30 juin pour recevoir leur prix.

LES SERVICES DU SIED 70

Fin 2022, les services du SIED 70 étaient composés de 26 agents dont 2 agents à temps partiel.

2 postes ont été créés le 7 avril 2022 par le Comité syndical. Au cours de l'année, les services ont connu 3 départs et 6 arrivées, dont 2 apprentis.

Au cours de cette année 2022, les agents ont suivi 118,5 jours de formation. Le nombre de jours d'absence pour maladie a atteint 214 jours.

Le déménagement de l'ensemble des services sur le nouveau site a eu lieu le 3 juin 2022 après une première phase entamée le 24 janvier précédent pour le service réseaux uniquement.

Le 14 septembre 2022, le Bureau syndical a validé le versement du ticket mobilité, à partir du 1er octobre 2022.

LA CONCESSION DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Par rapport à 2021, en raison de l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques, la qualité de la distribution s'est légèrement dégradée avec un critère B en augmentation avec les aléas climatiques mais un nombre de clients mal alimentés qui se maintient.

LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de clôture 2022 du budget principal laisse un déficit d'investissement de 3 050 847,40 € et un excédent de fonctionnement de 8 350 354,66 €, soit un excédent budgétaire global de 5 299 507,26 €. Ce résultat est à compléter des restes à réaliser qui présente un solde négatif de 2 768 183,59 €.

LES TRAVAUX TRADITIONNELS SUR RÉSEAUX-SECS

Le nombre et le montant des travaux sur le réseau d'électricité a fortement augmenté (+ 50 % de travaux mandatés) avec le programme d'éradication des cabines hautes et un fort investissement dans les dissimulations de réseaux initié en 2021 (40 % des travaux sur le réseau). Ces derniers sont accompagnés de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques qui se maintiennent globalement en volume.

Dans le même temps, le SIED 70 a développé un service de maintenance des installations d'éclairage public qui comptait 42 communes en fin d'année 2022.

LE BOIS ÉNERGIE

Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2022, le SIED 70 a accompagné 9 nouvelles communes en plus des 6 études déjà engagées dans leur étude de faisabilité et 4 collectivités ont pu bénéficier d'une étude de substitution aux énergies fossiles. 6 communes ont été accompagnées en phase opérationnelle.

Maîtrise d'ouvrage directe

Le SIED 70 gère en régie 3 chaufferies à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay. Des tarifs constants ont pu y être maintenus depuis 2012 malgré des pannes subies notamment sur la chaufferie de Scey-sur-Saône. La part d'énergie produite liée au bois y a été de 65 %. Les études sont en cours pour les chaufferies en projet à Moimay, Gevigney-et-Mercey, Coisevaux et Apremont.

LE PHOTOVOLTAÏQUE

25 collectivités ont sollicité le SIED 70 pour étudier la réalisation d'une installation photovoltaïque. 13 études d'opportunité ont pu être réalisées en autoconsommation,

56 en vente totale. 9 transferts de compétence ont été demandés au SIED 70. La réalisation de 6 nouvelles installations a été lancée en cours d'année. 3 installations sont en fonctionnement depuis 2019.

L'ÉLECTROMOBILITÉ

Depuis 2018, le Syndicat gère 46 bornes de recharge publique. Il a été constaté une évolution de l'usage de ces bornes (2 420 utilisateurs en 2022 contre 1 380 utilisateurs en 2021, 549 en 2020 et, 50 000 recharges contre 25 000 l'année précédente). Les bornes les plus utilisées se situent dans les communes urbaines. 2022 est la dernière année de gratuité d'accès à la recharge. L'implantation de 10 bornes supplémentaires de charge rapide a été engagée au cours de l'année.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le Syndicat propose un service de conseil en énergie partagé auquel 155 collectivités adhèrent en 2022, bénéficiant ainsi, sans frais, d'audits énergétiques (44 bâtiments audités en 2022 pour un montant de 91 970 € HT).

Il propose également d'adhérer à un groupement d'achat d'énergie gaz et électricité établi à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté et à un autre, pour l'achat de granulés bois (150 adhésions recensées pour ces 3 groupements en 2022).

Avec son appel à projets «Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments », le SIED 70 propose, aux collectivités lauréates, une prestation gratuite d'accompagnement administratif et technique en phase travaux. En 2022, Sornay, Broye-les-Loups et Verfontaine ont sollicité cette prestation.

LES AIDES FINANCIÈRES AUX COMMUNES

Outre les appels à projets reconduit d'année en année, et les aides à l'énergie bois ou au solaire, le Syndicat continue à aider les communes dans leurs travaux d'éclairage public (notamment pour réaliser des économies d'énergie) délégués au Syndicat ou réalisés en maîtrise d'ouvrage directe. Au total, c'est près de 2.2 millions d'euros de subvention qui ont été versés aux communes pour leurs travaux ou leurs études. A cela, s'ajoute la couverture importante par le Syndicat (78% en moyenne sur l'année 2022) des travaux sur le réseau d'électricité. Le guide des aides du Syndicat est consultable sur le site internet du SIED 70 à l'adresse www.sied70.fr.